

## DÉLIBÉRATION DE\_2021\_060

L'an deux mille vingt-et-un et le six juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 21 juin 2021

Présents : Georges MADELAINÉ, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSOIR, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Éric FRÉTEILLÈRE, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Karine LEY par Christian GALLOT, Annie MAIGRE par Jean-Louis REY, Dominique POINTET par Gilles TAVERSON

Secrétaire : Sylvie CROSOIR

Membres en exercice : 32 Présents : 26 Votants : 28 Abstentions : 1 Contre : 0 Pour : 28

### OBJET : MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU NOUVEL ALSH A SAINT ANTOINE DE BREUILH

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire les travaux de construction d'un ALSH sur la commune de Saint Antoine de Breuilh, inscrits au budget 2021.

Il indique qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée et qu'après avis et analyse des documents par le maître d'œuvre A2PR présentée en commission « Enfance-Jeunesse » du 21 juin 2021, les offres des entreprises ci-dessous ont été retenues pour un montant total de 1 372 363.53 € HT, soit 1 646 836.24 € TTC.

Monsieur le Président rappelle que des subventions ont été accordées à hauteur de 1 094 320.20 € TTC, décomposée comme suit :

- DETR : 431 200 € TTC
- CAF : 492 800 € TTC
- Conseil Départemental : 160 320.20 € TTC
- MSA : 10 000 € TTC

Il indique qu'au budget 2021 est inscrit, pour cette opération :

- Des dépenses à hauteur de 1 382 400 € TTC
- Des recettes à hauteur de 995 600 € TTC

Monsieur le Président précise que cela fait ressortir une différence de travaux supplémentaires à hauteur de 264 436.24 € TTC en dépenses et une différence de subventions à hauteur de 98 720.20 € TTC en recettes ; ce qu'il faudra prévoir d'inscrire au BP 2022.

Lot 1	VRD - Aménagements Extérieurs	EUROVIA AQUITAINE	174 685,02 €
Lot 2	Gros œuvre	GERTHOFER	217 236,98 €
Lot 3	Charpente métallique	LPM	110 000,00 €
Lot 4	Couverture métallique - Eaux pluviales	LPM	124 000,00 €
Lot 5	Façades	TERRIEN FACADES	64 872,50 €
Lot 6	Menuiseries aluminium	METALLERIE BERGERACOISE	104 717,00 €
Lot 7	Menuiseries Bois	Artisans du Bois	76 409,90 €
Lot 8	Plâtrerie - Faux-plafond	NADAL	127 340,66 €
Lot 9	Carrelage - Faïence	BELLUZZO et FILS	55 592,60 €
Lot 10	Sol souple	SOLSTICK	37 775,08 €
Lot 11	Peinture	LAGORCE	14 370,50 €
Lot 12	Electricité - CFo-Cfa	SPIE	84 468,53 €
Lot 13	CVC	LAUTRETTE CELERIER	121 226,62 €
Lot 14	Plomberie - Sanitaires	LAUTRETTE CELERIER	59 668,14 €
<b>TOTAL</b>		<b>HT</b>	<b>1 372 363,53 €</b>
		<b>TTC</b>	<b>1 646 836,24 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, accepte à la majorité cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président,  
  
 Montaigne Montravel et Gurson  
 Communauté de Communes  
 D'origine 34  
 Thierry BOISÉ